



STATISTIQUES D'ACCIDENTOLOGIE DES POIDS LOURDS POUR 2007/2008

Près de 570 000 Poids lourds sont en circulation, dont plus de 210 000 tracteurs routiers. Le parcours annuel moyen d'un poids lourd est d'un peu plus de 49 000 kilomètres. Les poids lourds représentent **3,8 % des véhicules impliqués** dans les accidents corporels (dont 0,6 % pour les poids lourds étrangers) et **9,6 % des véhicules impliqués** dans les accidents mortels (dont 1,5 % pour les poids lourds étrangers) alors qu'ils représentent **6,4 % des kilomètres parcourus** en France (dont 1,5 % pour les poids lourds étrangers).

Peu de tués sont à déplorer dans ces véhicules (85 dont 5 étrangers) mais le bilan des tués dans les accidents où ils sont impliqués est lourd (685 tués dont 118 avec des véhicules étrangers).

Ce sont les collisions avec des voitures de tourisme qui sont les plus fréquentes et qui provoquent le plus de tués.

Sur l'ensemble des conducteurs responsables, les conducteurs de poids lourds représentent 3,5 % et **leur part de responsabilité est moins élevée que la moyenne puisqu'en 2006 elle se situe à 40,8% de conducteur responsable contre 44,5% pour l'ensemble des usagers.**

Globalement, en 2006, par rapport à 2005, les vitesses moyennes pratiquées par les conducteurs de poids lourds sont restées à peu près stables à l'exception des traversées d'agglomérations par les routes nationales où elles ont poursuivi leur baisse, quel que soit le nombre d'essieux.

L'indice synthétique montre par ailleurs qu'en 2006, 47,9 % des conducteurs de poids lourds dépassent les vitesses limites et qu'hors autoroutes, ils sont 13,1 % à dépasser les vitesses limites + 10 km/h.

Sur 5 234 poids lourds impliqués dans les accidents de la circulation en 2006. Il a été répertorié 9 schémas suivants.

Ancienneté du véhicule

37,5 % d'entre eux circulaient depuis moins de trois ans, 55,3 % depuis moins de cinq ans. 14,7 % roulaient depuis dix ans et plus

Manoeuvre principale avant l'accident

63,4 % circulaient sans changer de direction, 6,3 % changeaient de file à gauche ou à droite (dont 4,9 % changeaient de file à droite) et 6,0 % tournaient à gauche

Point de choc

dans 62,9 % des cas le point de choc se situait à l'avant, dans 21,3 % des cas à l'arrière et dans 15,0 % des cas sur le côté

Conditions atmosphériques

dans 79,2 % des cas, les conditions atmosphériques étaient normales et dans 11,8 % des cas, il pleuvait

Luminosité

dans 75,9 % des cas il faisait jour et dans 24,1 % des cas c'était la nuit

Lieu

dans 83,2 % des cas la collision a eu lieu hors intersection et dans 16,8 % des cas en intersection

Mois de l'année

c'est octobre que le nombre d'accidents a été le plus élevé (519), puis en juillet (515) et en juin (510). C'est en janvier qu'il a été le plus faible (314)

Réseaux

les accidents se sont répartis en 22,6 % sur les autoroutes, 50,4 % sur les routes nationales et les routes départementales et 27,0 % sur les voies communales

Nombre de véhicules impliqués dans les accidents

les poids lourds ont été impliqués dans 62,9 % des cas dans des accidents à deux véhicules, 20,9 % des cas dans des accidents à trois véhicules et plus et dans 16,1 % des cas ils étaient seuls impliqués (10,7 % des cas dans des accidents sans piéton et dans 5,4 % des cas dans des accidents avec un ou plusieurs piétons)

Source : ONISR, fichier des accidents.

Vous pouvez trouver le bilan complet avec toutes les statistiques a cette adresse
http://www2.securiteroutiere.gouv.fr/IMG/Synthese/Poids_lourds2.pdf

"On peut tire comme conclusion de cette étude que bien que les poids lourds sont extrêmement dangereux en cas de collision du fait de leur masse et de l'énergie cinétique qu'ils dégagent a l'impact (pour rappel un PL de 40t dégagent 1200t d'énergie cinétique à 90 km/h contre 40t pour un véhicule de tourisme de type Twingo à la même vitesse) les conducteurs de poids lourds sont globalement moins dangereux que l'ensemble des usagers de la route. Surtout lorsque accidents il y a. Même si il est mortel, dans 60% des cas le conducteur PL n'a rien a se reprocher."

LEGISTRANS.COM